

# Avantages des réunions d'instituteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040189>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sa Grandeur Mgr Mermillod a daigné accepter l'invitation que nous lui avons adressée de prendre part à notre fête de famille. Ce sera un motif de plus pour que chacun s'empresse d'assister à une réunion où il pourra recueillir, de la bouche du vénéré Chef de notre diocèse, les lumineuses directions et les paternels encouragements que Sa Grandeur veut bien prodiguer à tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de son auguste personne.

*Le Comité.*

---

## AVANTAGES DES RÉUNIONS D'INSTITUTEURS

---

Est-il besoin de dire que ce sujet nous est tout naturellement indiqué par la convocation des membres de la *Société fribourgeoise d'éducation*, à l'assemblée qui se tiendra à Attalens, le 16 août.

Il y a quelque dix ans, les instituteurs fribourgeois se constituaient en Société; ils se souvenaient de l'adage de nos pères: « l'union fait la force », et voulaient grouper leurs efforts pour tendre plus efficacement au même but: l'éducation chrétienne de l'enfance.

Mais une société qui ne réunirait jamais ses membres serait une société morte; toute association bien établie convoque des assemblées générales; ce n'est qu'à ce prix qu'elle portera d'heureux fruits.

Que les instituteurs qui craignent un déplacement, un voyage d'un jour, calculent les grands avantages qu'ils retireraient en répondant à l'appel du Comité de la *Société fribourgeoise d'éducation*. Ne traitera-t-on pas des questions vitales, qui intéressent au plus haut point les éducateurs et les écoles? N'est-il pas souverainement utile d'entendre les encouragements et les avis donnés par les autorités supérieures, les discussions des hommes d'écoles sur les sujets proposés? Jamais un maître n'assiste à une assemblée générale d'instituteurs sans en rapporter quelques enseignements précieux qu'il pourra mettre plus tard en pratique dans son école. Ils sont rares, heureusement, dans notre canton, ceux qui, n'ayant aucune relation avec leurs collègues et se passant des lumières d'autrui, se calfeutrent dans leur solitude et se désintéressent complètement des questions scolaires.

Signalons un second avantage pris entre plusieurs autres. Combien d'instituteurs, liés par une amitié qui date peut-être des années passées à l'École normale, se trouvent dispersés! Eh bien! est-il pour eux une occasion plus propice de se retrouver, de se voir, de renouer les anciennes relations, de se dire ces mille protestations d'affection que des amis longtemps séparés se prodiguent? Sans doute, ce n'est point au moment où les questions sont traitées et discutées que doivent se faire ces communications intimes; le temps qu'on y peut consacrer ne fera pas défaut après la séance.

Nul ne sera assez insensé pour perdre le fruit principal de la réunion au profit d'un avantage secondaire.

Il est nécessaire, pour suivre avec fruit les débats de l'assemblée, pour se rendre compte de chaque observation, de lire attentivement, je dirai même, d'étudier les rapports; ainsi l'instituteur connaîtra les sentiments de ses collègues, il sera au courant de l'état de la question et pourra se trouver à même de prendre part aux discussions, ce qui est souverainement désirable. Oui, il est à souhaiter que tout le monde apporte sa petite pierre à l'édifice, que tout instituteur présente, s'il y a lieu, sur les conclusions énoncées les remarques que lui suggèrera son expérience. L'étude sérieuse des rapports est indispensable à qui ne veut pas être pris au dépourvu, à qui veut parler d'une manière concise, sans tomber dans des redites, sans sortir du sujet. Ce n'est qu'au prix d'une préparation consciencieuse que les réunions d'instituteurs peuvent être vraiment utiles et intéressantes, tant il est vrai de dire qu'on n'obtient rien sans peine. C'est à cette condition seulement que les instituteurs profitent largement des travaux de l'assemblée, qu'ils apprennent quel est, dans notre enseignement, le côté défectueux, quels sont les procédés à conserver. Ainsi les instituteurs reviennent à leur école, retrempés, pleins d'un nouveau courage, prêts à faire tous les efforts pour donner à leurs élèves une bonne instruction et une solide éducation.

T.

---

## HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(*Suite.*)

---

### § 21. — CHARLEMAGNE ET SES CONTEMPORAINS.

Parmi les grands hommes qui ont travaillé à l'éducation et à l'instruction du peuple, Charlemagne mérite sans contredit la première place. Quoique son long règne fut presque entièrement rempli par des expéditions guerrières, il profita néanmoins des trêves et souvent même de son séjour dans les camps pour acquérir les connaissances qu'on avait négligé de lui enseigner dans sa jeunesse, telles que les mathématiques et les langues anciennes; et malgré son âge avancé, il voulut encore apprendre à écrire.

Charlemagne était fortement convaincu des vérités du christianisme: aussi prit-il tous les moyens pour répandre la foi dans tout son vaste empire; il visait à l'unité de la vie sociale par l'unité de croyance. Il s'associa à l'autorité ecclésiastique afin d'exercer une influence plus efficace sur son peuple, et il recommanda aux prêtres de ne point négliger l'étude des sciences. Saint Boniface, de l'ordre des Bénédictins, lui avait en quelque sorte ouvert les voies; et les différents ordres religieux, en particulier celui des Bénédictins, le secondèrent admirablement dans ses desseins. Charlemagne